

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

ENGAGEZ-VOUS
POUR UN NOUVEL ÉQUILIBRE
ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL

intercommunal
es de Maine-et-Loire



SIéML
Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

SIéML

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire

S'INVESTIR POUR AGIR

Le Siéml, syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, est un acteur public de l'énergie au service de la quasi-totalité des communes et intercommunalités. Historiquement acteur de l'électrification, il a élargi son offre de services pour répondre aux besoins des territoires et agir pour la transition énergétique.

Être élu au Siéml, c'est s'engager dans une structure robuste et agile ; robuste, par son histoire et son **ancrage territorial** – depuis 1925 ! – ; agile, par sa gouvernance et sa **capacité d'adaptation** face aux profondes transformations de notre modèle énergétique et territorial.

Pour réussir ces défis et poursuivre son rôle d'interface essentiel entre les grands énergéticiens et les collectivités, le Siéml s'associe à de nombreux acteurs institutionnels, associatifs ou privés. Il propose des outils **mutualisés** de qualité, tout en maintenant son **accessibilité et la proximité** avec ses adhérents.

Être élu, femme ou homme, au Siéml, c'est poursuivre la dynamique engagée depuis près d'un siècle, bénéficier de l'expertise d'une équipe de près de 60 agents et s'investir dans une structure publique pleinement investie dans les grands défis énergétiques à surmonter.

DES COMPÉTENCES MULTIPLES AU SERVICE DES TERRITOIRES

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

- › distribution publique de l'électricité

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- › distribution publique de gaz
- › éclairage public
- › réseaux de chaleur et de froid
- › chaleur renouvelable (chaufferies bois, géothermie...)
- › bornes de recharge pour véhicules électriques et stations d'avitaillement GNV/bioGNV

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- › conseil en énergie
- › groupement d'achat d'énergies
- › soutien à l'efficacité énergétique et à la rénovation des bâtiments publics
- › planification énergétique
- › actions en faveur de la production d'énergies renouvelables
- › géomatique

PARTICIPER AU RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

Grâce à des statuts rénovés, le Siéml dispose d'une gouvernance habile qui favorise les échanges, la coopération et l'action collective. Le comité syndical est composé de 46 délégués élus parmi les représentants des communes et intercommunalités au sein des collèges électoraux ou désignés par Angers Loire Métropole.



DEVENIR ÉLU DU SIÉML



Les représentants du Siéml sont élus par les communes et leurs groupements. Ils élisent les délégués de leur circonscription qui les représenteront au comité syndical. Interlocuteurs privilégiés sur le terrain, ils assurent un rôle de relais d'information entre leur collectivité et le syndicat et participent aux rencontres organisées par le Siéml.

LES RÉUNIONS TERRITORIALES (2 sessions/an)

Ces moments d'échanges privilégiés sont organisés dans chaque circonscription territoriale. Ils concernent les élus bien sûr, mais aussi les agents concernés par les compétences du Siéml. Tous partagent ainsi des informations sur les aides financières, les dispositifs d'accompagnement, l'actualité des projets de territoire ou du secteur de l'énergie.

LE FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE (1 édition/an)

Il réunit les élus, les partenaires et les collaborateurs du Siéml autour d'une thématique énergétique (retours d'expérience et expertises concrètes).



Le mandat de délégué du Siéml nécessite une réelle implication dans la vie du syndicat. Il siège au comité syndical, organe délibérant, et peut s'investir sur des thématiques spécifiques.

LE COMITÉ SYNDICAL (5 / an minimum)

Il administre le syndicat, débat des orientations stratégiques, vote le budget, délibère sur les projets et désigne le président et les vice-présidents qui composent le Bureau.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque délégué peut s'investir dans des commissions pour mener, avec les services, une réflexion sur des enjeux spécifiques (énergies renouvelables, maîtrise de la demande en énergie, éclairage public, commission consultative paritaire...).

LE BUREAU

Il prépare le comité syndical. Ses membres représentent le syndicat dans les différentes instances extérieures et auprès des partenaires institutionnels.

LE PRÉSIDENT DU SIÉML

Le Président est l'exécutif du syndicat. Il convoque le comité syndical, prépare et exécute ses délibérations. Il s'entoure de vice-présidents pour accomplir ses missions.

Les élus disposent d'outils leur permettant d'exercer pleinement leur mission de représentant ou de délégué.

OUTILS COLLABORATIFS

- Extranet des élus : accès sécurisé et personnalisé à des ressources numériques (rapports, comptes rendus, documentation...)
- Abonnement MindMeister pour les élus du Bureau

ÉDITIONS RÉGULIÈRES

- www.sieml.fr et réseaux sociaux
- La Lettre S, lettre d'information mensuelle
- Transitions, le magazine annuel
- Rapport d'activité

FORMATION DES MEMBRES DU BUREAU

- Session d'accueil pour aborder le service public de distribution d'électricité et de gaz (2 jours début juillet)



Réunion territoriale, Vallées du Haut-Anjou, mars 2019.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Le Siéml prend en charge les frais de déplacement du délégué pour siéger aux instances du Siéml.

GARANTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE SÉCURISÉ, EFFICIENT, INNOVANT ET ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉNERGÉTIQUE



ÉLECTRICITÉ

Le Siéml est autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. Il délègue le service aux concessionnaires Enedis, pour la distribution, et EDF pour la fourniture aux tarifs réglementés.

→ Contrôle de la bonne application du cahier des charges de concession par les concessionnaires.

→ Médiation sur les problématiques liées à la qualité de la distribution d'électricité.



Nouveau contrat de concession 2020-2050 tenant mieux compte des enjeux locaux (transition énergétique des territoires, développement local, communes nouvelles, répartition de la maîtrise d'ouvrage et consolidation des flux financiers).

Le Siéml est propriétaire du réseau électrique moyenne et basse tension. Il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de certains travaux.

→ Renforcements, sécurisations, raccordements et extensions (communes rurales).

→ Enfouissements coordonnés des réseaux aériens, dont télécom.



Plateforme informatique commune avec Enedis pour la gestion des autorisations d'urbanisme.

GROUPEMENTS D'ACHAT

Pour réduire la facture énergétique, le Siéml mutualise et optimise l'achat de fourniture d'électricité et de gaz.



GAZ

Les communes peuvent confier au Siéml l'organisation de la distribution publique de gaz. La gestion est confiée à des concessionnaires par le biais de délégations de service public.

→ Participation au développement du réseau gaz via des délégations de service public.

→ Contrôle de l'application du cahier des charges des contrats de concessions gaz.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, « SMARTGRID », POUR MIEUX GÉRER LES CONTRAINTES

→ Meilleure connaissance de l'état du réseau et pilotage optimisé grâce aux technologies de l'information et de la communication.

→ Adéquation plus fine entre production, distribution et consommation pour mieux s'adapter aux nouveaux usages.

→ Optimisation de l'intégration de sources d'énergie renouvelable sur le réseau (gaz issu de la méthanisation, électricité solaire...).



RÉSEAU DE CHALEUR

Le Siéml accompagne l'émergence de réseaux publics de chaleur.

→ Étude de faisabilité.

→ Maîtrise d'ouvrage des installations.

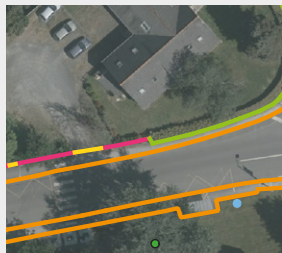
PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE

Évolution de la réglementation, planification énergétique, territoire connecté... la gestion de la donnée est un enjeu fort pour les territoires. Le Siéml les accompagne.

→ Coordination départementale du fond de plan mutualisé constituant le Plan corps de rue simplifié (PCRS) indispensable en vue de l'achèvement de la réforme anti-endommagement.

En chantier

Conseil et accompagnement des collectivités : choix des outils SIG, élaboration et mise à jour des référentiels de données (BD adresse...) et mise en place des outils de diffusion de la donnée.





ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Siéml réalise le diagnostic du réseau et exerce la maîtrise d'ouvrage des travaux. Il assure l'exploitation et la maintenance des installations pour un éclairage public durable et adapté aux besoins.

- Travaux d'extension et d'enfouissement.
- Expertise et conseil sur le choix de matériels moins énergivores et répondant aux normes environnementales.
- Entretien préventif et suivi des dépannages.
- Géoréférencement des réseaux souterrains d'éclairage public.



SIG Géolux / Schéma d'aménagement lumière, diagnostic lumière, showroom.

Le territoire connecté est au cœur des enjeux du Siéml. L'éclairage public en est la première brique avec l'installation de systèmes de gestion innovants.

- Télégestion avec la commande à distance des armoires (remontée de données de fonctionnement et pilotage des installations).

En chantier

Intégration de services connectés (gestion des bâtiments...) et des données associées.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le Siéml agit aux côtés des collectivités pour l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

- Conseiller en énergie : bilan énergétique, suivi des dépenses et consommations, sensibilisation et mise en cohérence des projets de rénovation [de l'état des lieux au suivi des économies d'énergie après travaux].
- Maîtrise d'ouvrage des installations de production de chaleur renouvelable.



Appel à projets pour les aides à l'investissement / Aides à la gestion / Aides à la décision (audits énergétiques et études de faisabilité).



PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le Siéml accompagne les collectivités dans leurs démarches de planification énergétique pour atteindre les objectifs climat-énergie 2030/2050.

- Accompagnement à l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial et sa déclinaison en plan d'actions.
- Valorisation des données énergétiques.



Outil de prospective énergétique Prosper.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Siéml est l'interlocuteur privilégié pour les projets de production d'énergies renouvelables.

- Accompagnement de la stratégie territoriale.
- Réalisation de notes d'opportunité sur les projets photovoltaïques.
- Co-pilotage et co-investissement : prise de participation dans des SEM (Alter énergies, Sorégies) et sociétés de projet.
- Sensibilisation des acteurs de terrain.
- Réalisation d'études et d'outils mutualisés pour une meilleure connaissance du potentiel de développement des filières.



Atlas du potentiel éolien et photovoltaïque / Cadastre solaire In sun we trust.



MOBILITÉS DURABLES

Le Siéml s'engage pour une mobilité durable

- Déploiement, exploitation, maintenance d'un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides (SmiléMobi).
- Réflexion sur le déploiement départemental de stations GNV/bioGNV, exploitation et maintenance d'une station mutualisée.
- Conseil aux collectivités dans la gestion de leur flotte de véhicules.
- Études prospectives (hydrogène, impact environnemental des batteries, autopartage...).
- Sensibilisation du grand public (Salon du véhicule électrique).

CALENDRIER AVRIL-JUIN 2020

AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS → Désignation des représentants Siéml dans les communes et les EPCI (au plus tard le 24 avril pour les EPCI).

DU 5 AU 19 MAI → Réunion des collèges électoraux et désignation des délégués Siéml qui siègeront au comité syndical

MARDI 9 JUIN → Comité syndical : séance d'installation, élection du Président et du Bureau

MARDI 16 JUIN → Première réunion du Bureau de la nouvelle mandature

MARDI 30 JUIN → Deuxième séance du comité syndical

LES RESSOURCES

62,57 M€ de recettes *

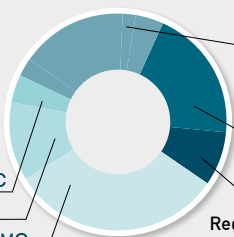
29,68 M€

Contributions, subventions et fonds de concours

→ Enedis / 2,28 M€

→ FACÉ / 7,17 M€

→ Usagers / 20,23 M€



15,30 M€

Recettes diverses

12,40 M€

TCCFE

5,19 M€

Redevances R1 R2 Elec et R1 Gaz

* Hors opérations d'ordre.



57 agents très motivés à votre service !

LES CHIFFRES 2019

832 842 habitants concernés par le périmètre de compétence

22 562 km de lignes électriques (basse et moyenne tension) en propriété pour **441 436** points de livraison

1120 km de canalisations gaz pour **34 504** points de livraison

103 000 points lumineux en exploitation

45 M€ de travaux d'infrastructure (BP 2020)

60 études portées par le Siéml pour les collectivités

1,2 M€ d'aides à l'investissement pour l'efficacité énergétique des bâtiments (4 M€ depuis 2014)

92 communes déléguées et **2** EPCI réduisent efficacement leur facture énergétique grâce aux conseillers en énergie

196 bornes de recharge pour véhicules électriques (dont **10** bornes de recharge rapide) réparties équitablement sur l'ensemble du département

1 station bioGNV qui préfigure le déploiement de plusieurs autres stations sur le département.

Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon - Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01

02 41 20 75 20 |

sieml@sieml.fr |

www.sieml.fr |

